



<http://www.protectionsite-stsauveur77.fr>
protectionsite.stsauveur77@gmail.com

Procès-verbal de L'ASSEMBLEE GENERALE du 12 décembre 2022

Avec 41 personnes présentes ou représentées, la séance est ouverte à 21H

Le Président remercie les participants qui se sont déplacés par ce temps froid pour cette 52ème année d'existence de notre association.

Nous reprenons le rythme normal de nos assemblées générales après 2 ans de fonctionnement en dématérialisé. Certes les échanges n'étaient pas rompus avec nos adhérents et les Saint-Salvatoriens, mais ce contact direct que nous avons lors des A.G. nous manquait !

Comme nous en avons l'habitude, cette A.G. sera suivi en fin de séance des éventuelles questions réponses à vos préoccupations. Et même d'un petit verre pour continuer la discussion.

Cette année le Conseil d'Administration, appelé plus simplement le bureau, était composé de Florence DUMQRTIER et Claudine DECAT au secrétariat; Jeanne LECARPENTIER trésorière ; Jean LUC GIRARDIN à la vice-présidence ; Anne Marie LECOQ, Marie José BEAUMONT, et Olivier LEGOFF membres, j'assurais la Présidence. Nous étions donc *8 sur les 9 membres possibles depuis le départ de la commune de Jérôme JAILLET.

Pour la plupart d'entre nous, nous assumons ces postes depuis de nombreuses années et avons décidé de demander à être relayés. Après un petit moment de doute que vous avez peut-être constaté dans notre convocation, je suis heureux de vous annoncer que l'association perdurera. Il n'y aura donc pas d'assemblée générale extraordinaire derrière cette A.G. ordinaire.

Durant ces 2 années de COVID nous avons été moins prolixes, notre journal annuel qui demande beaucoup de préparation est devenu plus rare, d'autant que le coût de reproduction est plus cher que les recettes des cotisations, néanmoins notre veille concernant la protection du cadre de vie de notre commune a été comme toujours notre priorité.

Assurément, nous avons les gens du voyage qui plusieurs fois par an viennent perturber notre quotidien et mettre à mal la propreté de nos chemins et forêts. Vaste débat quasi insoluble car l'Etat ne remplit pas son rôle de protecteur de la propriété communale comme de la propriété privée.

Nous avons tenté juridiquement de contrecarrer les habitudes des gens du voyage, en déposant plainte pour 2 motifs :

- Les déjections sur lieux publics
- Déversement sans traitement des eaux usées dans nos sols.

Nous avons été convoqués plusieurs fois en gendarmerie pour étayer nos plaintes et avons été en contact avec le cabinet du Préfet. La bataille est difficile, nous avons à faire à des gens qui connaissent, avec leurs avocats, toutes les ficelles d'un Etat de droit.

L'ingéniosité des gens du voyage est sans fin, les protections sont de plus en plus couteuses et se montrent vite inutiles.

Les petites communes comme la nôtre se voient abandonnées, elles doivent respecter les règles et financer toutes les protections sans aucune aide.

Si nous avons été actifs pendant l'élaboration du PLU, aujourd'hui c'est une surveillance de l'élaboration du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) qui nous occupe. Bien évidemment l'essentiel est fait par la commune mais il est bon de garder un œil sur les éventuelles contraintes ou exemptions qui apparaîtraient.

Nous surveillons avec la plus grande attention l'extension des communes voisines, afin que la rurbanisation ne gagne pas notre village choisi par nous tous pour son caractère encore rural. Pour ce faire nous militons au sein de Pouce 02 qui regroupe plusieurs associations et dont l'épine du moment est l'abondance constructive sur PONTIERRY sans que l'emploi, les transports ou les infrastructures suivent.

Nous ne lâchons pas la pression sur les élus de la rive droite de SEINE qui ont toujours dans les cartons des ersatz du C5, un jour sous la forme du contournement de la région Melunaise, une autre fois sous la forme d'aménagement urbain, etc. Avec nos amis d'AVEC l'UNION, principalement des associations de la rive droite, nous menons une présence très active sur ce sujet. Nous étudions tous les dossiers, et proposons des alternatives à tous projets d'infrastructures couteux ou qui dégraderaient notre environnement. Nous restons prudents et nous continuons à agir.

Notre tâche consiste aussi à alerter la commune lorsque des constructions illicites, des défauts d'urbanisme, ou plus simplement des anomalies de bon sens apparaissent dans notre village. Nous exerçons aussi cette veille permanente au travers de participations aux comités consultatifs sur la commune comme les permis de construire ou les finances

Voilà les divers petits travaux que nous menons actuellement et qui permettent de bien vivre à Saint Sauveur.

Comme depuis toujours ce travail s'effectue dans la plus grande indépendance, nous ne sommes pas les porte-parole de la commune et encore moins soumis à un quelconque silence. Dès lors qu'un sujet est en rapport avec nos statuts nous pouvons nous en saisir.

Nous n'avons d'ailleurs pas manqué au cours de ces dernières décennies de nous préoccuper de plusieurs choses qui auraient pu avoir des impacts sur notre vie quotidienne.

Souvenons-nous des nombreuses actions que l'on a menées pour contribuer à faire changer les survols aériens que nous avons constamment au-dessus de nos têtes. Certes ce n'est pas notre petite association qui a fait modifier à elle seule ces survols, mais avec l'aide d'associations voisines et de certaines communes nous y avons fortement participé.

Rappelons aussi que depuis plus de 20 ans nous nous opposons à tout ce qui ressemble de près ou de loin au C5. A coup sûr nous avons freiné ce projet. Une bataille de tous les instants qui a consisté à trouver les études que l'on nous cachait ou à nous imposer dans chaque réunion pour contester les dires des bureaux d'études qui sont manifestement à la solde des autorités. Nous nous sommes imposés avec d'autres comme force de contestation mais aussi et surtout comme force de propositions alternatives. Même si les dernières nouvelles nous laissent espérer l'abandon du projet, il nous faut rester vigilants.

Nous avons alerté les élus qui refusaient de voir l'obsolescence de la station d'épuration laquelle polluait notre rivière Ecole. A force d'obstination, et avec l'aide de municipalités nouvelles, le dossier que nous avons préparé a trouvé écho auprès de l'agglomération. Aujourd'hui la station est en reconstruction.

Nos études concernant l'aménagement du moulin, ont vraisemblablement participé à la réflexion qui a mené à sa vente.

Et bien plus loin encore, nos oppositions au lotissement près du lavoir, ou notre opposition à la décharge ouverte sur le site de l'actuelle déchèterie ou bien encore au circuit d'essai automobile à NAINVILLE.

On ajoutera à tout cela nos remarques répétées auprès de la commune, pour des petites choses qui empoisonnent notre quotidien, comme les panneaux directionnels qui oublient de rester verticaux, les stationnements sur les trottoirs, la vitesse automobile, les diverses incivilités, ou les menus travaux qui tardent à se mettre en œuvre.

Ce petit résumé de nos actions, loin d'être exhaustif, montre j'espère tout l'intérêt de faire perdurer cette association.

Philippe GAUTHIER, créateur de l'association, était le président lorsque j'ai adhéré en 1976, il passa la main à Pierre NOIROT et en 2002 j'ai accepté de lui succéder. Après 20 ans de Présidence, le temps est venu pour moi de passer le relais, je remercie toutes les équipes qui se sont succédées pour avoir su bénévolement passer beaucoup de temps à préserver la qualité de vie de notre village.

Beaucoup de communes nous envient.

L'équipe actuelle, elle aussi en place depuis de nombreuses années a décidé de passer le relais. Un grand merci à toute l'équipe.

LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE A L'UNANIMITE

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Association pour la Protection du Site
de la Commune de
Saint-Sauveur-sur-Ecole

BILAN FINANCIER 2021-2022

Arrêté le : 31 décembre 2022

Dépenses		Recettes	
Frais tenue compte et relevés	234,05 €	79 adhésions (2021,2022)	790,00 €
Hébergement OVH Site Internet (2021,2022,2023)	81,66 €	3 adhésions tardives (2020)	30,00 €
Frais Secrétariat, Pot AG, Frais postaux)	176,43 €	Intérêts Compte Epargne	114,83 €
Assurance SMACL (2021, 2022)	424,09 €	Subventions communales (2021-2022)	600,00 €
Tirage " Gazette" et "Convoc AG"	1 012,15 €	Dons	160,00 €
Remboursement Suvention Mairie versée en trop (2020)	300,00 €	Total	1 694,83 €
Total	2 228,38 €		
Résultat fin 2022 :		-533,55 €	
Actif		Passif	
Caisse	22,16 €	Solde au 31/12/2019	13 413,19 €
Compte-Chèque	1 523,08 €	Résultat 2020	-533,55 €
Compte-épargne	11 334,40 €	Total	12 879,64 €
Total	12 879,64 €		

Réalisé par Jeanne Lecarpentier

Rédigé le 12/01/2023
par J. Dumortier

LE RAPPORT FINANCIER EST APPROUVE A L'UNANIMITE

Après un moment de doute, je suis ravi de vous annoncer qu'une relève se présente à vos suffrages. Elle est accompagnée de quelques sortants qui se représentent et peut compter sur nous pour apporter l'aide nécessaire à cette transition.

Mesdames Geneviève GOMEZ, Jeanne LECARPENTIER, Marie José BEAUMONT, Sandrine BOYER, Messieurs Jacques BACH, Jean Luc GIRARDIN, Arnaud COUTURIER, Yves DUVAL, Lionel BATH se présentent et sont élus à l'unanimité.

L'ASSEMBLEE EST CLOSE A 23 HEURES

Le Président

Jacques BACH

La Secrétaire

Florence DUMORTIER

